

Accueillir sur sa ferme : connaître la réglementation du tourisme vert / agritourisme

OBJECTIFS

Connaître le contexte touristique
Appréhender la réglementation liées à l'accueil à la ferme (hébergements, restauration, accueil à la ferme, accueil social...)
Etudier les règles administratives et commerciales
Avoir des notions pour communiquer sur son projet

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Tour de table des participants

Le contexte touristique : les principaux acteurs du territoire, les aides à l'investissement, les labels touristiques, présentation d'Accueil Paysan, développer un projet d'accueil

Réglementation liées à l'accueil à la ferme

- Les hébergements : le gîte ou meublé de tourisme, la chambre d'hôtes, le gîte d'étapes, l'accessibilité, le camping à la ferme
- Les hébergements insolites
- La restauration
- La table paysanne, l'auberge paysanne, le débit de boisson
- L'accueil à la ferme : visite de ferme, ferme pédagogique / Ferme d'animation
- L'accueil social

Les règles administratives et commerciales : réservation/le contrat, assurance...

La communication : communiquer sur son projet, mettre en valeur sa structure, outils pour développer sa communication...

Bilan de fin de formation

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Echanges entre les participants
Support de formation

MOYENS MATÉRIELS

Salle toute équipée (écran, paper-board, etc.)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Bilan de fin de formation, évaluation des acquis et de la satisfaction par les participants et suites envisagées. Nous utiliserons une grille d'auto-évaluation, d'utilisation intuitive et également un questionnaire d'évaluation de la satisfaction qui permet aux bénéficiaires d'exprimer leurs attentes pour la suite ainsi que leur satisfaction ou leur désaccord selon des axes variés : organisation logistique, rythme de la formation, qualité des interventions. Une évaluation orale collective est réalisée en complément du questionnaire.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Formation portée par l'ADDEAR de l'Aveyron, N°OF : 73 12 00 41 012

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADDEAR de l'Aveyron

DURÉE : 2 jour(s)

DATE LIMITE : 07/02/2024

TARIFS

Adhèrent	448 €
Non adhérent	448 €
Non agricole	448 €

Finançable par le fond de formation Vivia

Nous contacter pour votre prise en charge

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Hélène Blanc
addear12@orange.fr
ADDEAR de l'Aveyron
La Maison des Paysans
7 Côte d'Olemps
12510
Olemps
Tel. 05-65-67-44-98
N° d'organisme de formation :
73120041012

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

NOTE : Repas partagé

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
22/02/2024	7 Côte d'Olemps 12510 Aveyron	Accueil Paysan
21/02/2024	7 Côte d'Olemps 12510 Aveyron	Accueil Paysan

THÈMES

Etre acteur sur son territoire

S'installer en AP

Accueil

PARTENAIRES



FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))